

Droit commercial international

Notre objectif : réaliser les vôtres...

Nous sommes l'un des rares cabinets d'avocats au Canada à posséder de l'expérience et de l'expertise en matière de vulnérabilité aux mesures de rétorsion commerciale, à plaider des litiges relevant du droit commercial international devant les groupes spéciaux des chapitres 19 et 20 de l'ALÉNA et devant l'Organe de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce, et à faire appliquer les dispositions en matière d'investissement dans le cadre du chapitre 11 de l'ALÉNA.

Nos activités incluent la représentation d'entreprises nationales et étrangères, de gouvernements et d'associations commerciales dans des dossiers relatifs au droit commercial international et à la législation douanière. Nous sommes notamment en mesure de fournir aux clients une évaluation de la compatibilité des pratiques commerciales et des mesures gouvernementales dans le cadre de l'OMC et de l'ALÉNA. Un tel travail nécessite l'élaboration de stratégies juridiques, politiques et diplomatiques ainsi que la capacité de mener de façon ferme mais judicieuse les négociations nécessaires à la réalisation des objectifs du client.

Un savoir-faire sans frontières

Nos avocats possèdent le savoir-faire voulu pour s'occuper de transactions nationales et internationales. En répondant rapidement et efficacement aux besoins de nos clients, nous leur permettons d'épargner temps et argent. Dans le domaine douanier, nous représentons et conseillons des clients dans des dossiers touchant l'ensemble des problèmes auxquels sont souvent confrontées les entreprises en matière de commerce international. Notre expérience s'étend aux procédures relatives aux droits antidumping et compensateurs, aux questions de douane, au droit commercial international et américain, à la réglementation relative aux exportations, au contrôle de biens étrangers, aux pratiques commerciales déloyales, à la conformité aux règles d'exportation et aux sanctions qui régissent le commerce international.

Fusions et acquisitions

Planification fiscale et successorale

Propriété intellectuelle

Droit commercial international

Droit du travail

Litiges civils et commerciaux

Services bancaires et financiers



L'excellence avant tout

- Des compétences hors pair en législation douanière
- Des spécialistes des questions touchant l'OMC et l'ALÉNA, y compris les dispositions en matière d'investissement du chapitre 11
- La défense des intérêts de nos clients partout dans le monde
- La capacité de mener de façon ferme mais judicieuse les négociations nécessaires à la réalisation des objectifs du client
- Une équipe multilingue et multiculturelle unique parmi les cabinets canadiens
- Une connaissance des éléments culturels qui façonnent le comportement des entreprises partout dans le monde

Une expertise diversifiée :

- Questions touchant les droits antidumping et compensateurs
- Subventions gouvernementales et autres formes d'aide à l'exportation
- Création de consortiums étrangers
- Licences d'exportation
- Classification douanière et autres dossiers relatifs aux douanes
- Enquêtes et décisions de l'Agence des douanes et du revenu du Canada
- Traités importants comme l'ALÉNA et l'Accord sur l'Organisation mondiale du commerce
- Enquêtes sur les violations des accords commerciaux et autres pratiques déloyales
- Représentation de clients devant les tribunaux commerciaux internationaux, américains, de l'ALÉNA et de l'OMC
- Négociations pour le compte de clients
- Élaboration et perfectionnement de stratégies en matière de litige

Les clients savent que nos avocats possèdent les compétences nécessaires pour les conseiller sur les questions de commerce international. Notre groupe Droit commercial international connaît toutes les procédures relevant du droit canadien, notamment celles-ci :

- Enquêtes relatives aux droits antidumping et compensateurs.
- Enquêtes sur la violation des accords commerciaux et autres pratiques déloyales liées au commerce international.
- Questions touchant le traitement de la nation la plus favorisée et le traitement national dans le cadre des règles commerciales de l'OMC et d'accords commerciaux comme l'ALÉNA.
- Enquêtes et décisions de l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

Nous possédons aussi une vaste expérience du domaine de la législation douanière. Étant donné que le tarif douanier harmonisé, reconnu à l'échelle mondiale, compte plus de 10 000 lignes tarifaires et plus de 17 000 lignes de nomenclatures, la classification des produits importés est exceptionnellement complexe. Nos avocats sont en mesure de naviguer efficacement dans ce dédale tarifaire.

Au carrefour des cultures

Notre cabinet est multilingue et multiculturel, et les intérêts financiers de ses clients se situent tant au niveau local qu'international. Nous jouons souvent un rôle essentiel dans la défense de leurs intérêts partout dans le monde. Grâce à notre longue expérience des dossiers de commerce international, nous avons non seulement acquis une expertise spécialisée en analyse des besoins juridiques, mais aussi une excellente compréhension des éléments culturels qui façonnent le comportement des entreprises partout dans le monde. Nos avocats sont d'origines diverses et le tiers d'entre eux sont des Canadiens de première ou de deuxième génération. Nous parlons 11 langues, dont le français, l'anglais, l'espagnol, l'italien, l'allemand, le polonais, l'hébreu, le yiddish, l'arménien, le portugais et l'arabe. Cette diversité constitue un des atouts de notre groupe Droit commercial international, atout que très peu de cabinets canadiens peuvent offrir.

Toujours une longueur d'avance. Nos groupes sectoriels, intégrés verticalement, répondent aux besoins hautement spécialisés de nos clients dans les secteurs du financement d'entreprises et des valeurs mobilières, du capital de risque, des sciences de la vie, des licences et de la technologie, de l'énergie, du franchisage et de l'immobilier.



Montréal

Bureau 1400, 1250, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3B 5E9
Téléphone : (514) 925-6300
Télécopieur : (514) 925-9001
lapointerosenstein.com

Longueuil

Bureau 310, 555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 4E7
Téléphone : (450) 677-6300
Télécopieur : (450) 442-9001
lapointerosenstein.com